

MILL' ECHOS

Centre de formation professionnelle
Certifié Qualiopi au titre des actions de formation

LIVRET D'ACCUEIL

Stagiaires & Formateurs

Musique • Techniques du son • Théâtre • Cinéma

millechos@gmail.com • 06 84 78 20 35 • mill-echos.fr
Version juin 2026

1. MOT DE BIENVENUE

Bienvenue au sein de MILL' ECHOS.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous accompagner tout au long de votre stage. Il rassemble l'ensemble des informations pratiques, pédagogiques et réglementaires dont vous avez besoin pour que votre expérience se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Nous mettons tout en œuvre pour que chaque stage soit une expérience enrichissante, exigeante et profondément humaine. L'équipe de MILL' ECHOS est à votre écoute à chaque étape de votre parcours.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute question, avant, pendant ou après le stage.

Emmanuel Nakach, Directeur pédagogique

2. QUI SOMMES-NOUS ?

MILL' ECHOS est un centre de formation professionnelle certifié Qualiopi, dédié aux arts du spectacle vivant, de la musique et de l'image. Fondée sur la conviction que la transmission artistique et technique est un acte professionnel à part entière, notre structure accompagne chaque année des stagiaires dans le développement de compétences concrètes, créatives et durables.

Notre catalogue de formations couvre deux grands domaines complémentaires :

- Musique et techniques du son : enregistrement, mixage, MAO, composition, production musicale, live session, musique de film, arrangement et orchestration.
- Théâtre et cinéma : jeu d'acteur (sur scène et face caméra), stand-up/one man show, direction d'acteurs, mise en scène, réalisation, montage, écriture de scénario.

Nos intervenants sont des artistes et techniciens professionnels actifs dans leur domaine, engagés dans une transmission de qualité et une pédagogie vivante.

Informations légales

Association MILL' ECHOS

N° SIRET : 93876259800010

Code NAF : 85.52Z

N° de déclaration d'activité (NDA) : 11757279975

Certification Qualiopi — Actions de formation

Adresse : 121 avenue Gambetta 75020 PARIS.

Contact : millechos@gmail.com | 06 84 78 20 35 | Site web : mill-echos.fr

3. DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Emmanuel Nakach — Directeur pédagogique & Référent qualité

Comédien, réalisateur et musicien, Emmanuel Nakach est le responsable de MILL' ECHOS, dont il assure la direction pédagogique ainsi que les fonctions de référent Qualiopi et AFDAS.

Acteur de cinéma avec plus de vingt rôles à son actif, il est également réalisateur de formats courts et de courts métrages, dont la plupart ont été primés en festivals. Enseignant expérimenté en écoles de cinéma et de théâtre, il intervient également comme formateur dans des centres de formation à destination des intermittents du spectacle, dans le cadre de stages AFDAS. Il y transmet sa pratique du jeu d'acteur, de la réalisation et de la musique de film, accompagnant des artistes professionnels dans le développement et l'approfondissement de leurs compétences.

Ingénieur du son et musicien de formation, Emmanuel est aussi siffleur de concert et improvisateur au piano. Il anime des cours et conférences consacrés à la musique de film — analyse dramaturgique, histoire du cinéma et des techniques sonores — ainsi que des cours de solfège, d'harmonie, d'arrangement et d'orchestration.

Responsable pédagogique & Référent handicap : Emmanuel NAKACH

Email : millechos@gmail.com

Téléphone : 06 84 78 20 35

Horaires de formation : de 10h à 18h

4. VOTRE STAGE — INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations spécifiques à votre stage (programme détaillé, objectifs, intervenants, dates et horaires précis) vous sont communiquées dans la fiche de stage jointe au présent livret.

Modalités générales

Les stages MILL' ECHOS se déroulent en présentiel, en petits groupes, afin de favoriser un accompagnement véritablement individualisé. Chaque stage fait l'objet d'une convention de formation signée entre l'organisme et le stagiaire ou son employeur.

Évaluation des acquis

Les stagiaires sont évalués tout au long du stage via des mises en situation, exercices pratiques et bilans réguliers avec le formateur. Ces évaluations permettent d'adapter le parcours aux besoins de chacun. Une attestation de fin de formation mentionnant les compétences acquises est remise à l'issue du stage.

Assiduité et émargement

La présence à l'ensemble des séances est requise pour valider la formation. Toute absence doit être signalée au plus tôt à la direction pédagogique. Une feuille d'émargement est signée chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur.

Horaires de formation : de 10h à 18h

En cas d'absence ou de retard : contacter Emmanuel Nakach au 06 84 78 20 35

Délai d'accès

Les formations MILL' ECHOS sont accessibles en continu tout au long de l'année, selon le calendrier publié sur mill-echos.fr. Le délai entre la demande d'inscription et le début de la formation est généralement de 2 à 8 semaines, en fonction des dates de stage disponibles et des délais de prise en charge par les organismes financeurs (AFDAS, OPCO, France Travail). Pour les financements AFDAS, un délai minimum de 4 semaines avant le démarrage du stage est recommandé pour l'instruction du dossier. Toute demande d'inscription reçoit une réponse sous 48 heures ouvrées.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, tout stagiaire ayant conclu un contrat de formation professionnelle dispose d'un délai de rétractation de **dix jours** à compter de la signature de la convention de formation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. La rétractation doit être notifiée par écrit (email ou courrier) à la direction pédagogique : millechos@gmail.com.

Passé ce délai, les conditions d'annulation décrites ci-dessous s'appliquent.

Conditions d'annulation et de report

Annulation à l'initiative du stagiaire : Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à millechos@gmail.com. En dehors du délai de rétractation légal : — Annulation plus de 15 jours avant le début du stage : aucune facturation. — Annulation entre 8 et 15 jours avant le début : 50 % du montant de la formation reste dû. — Annulation moins de 8 jours avant le début : la totalité du montant reste due, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Report à l'initiative du stagiaire : Un report est possible, sous réserve de disponibilité, sans frais jusqu'à 8 jours avant le début du stage. Au-delà, des frais de report peuvent être appliqués.

Annulation à l'initiative de MILL' ECHOS : En cas d'annulation d'un stage par MILL' ECHOS (nombre de participants insuffisant, cas de force majeure), les stagiaires en sont informés dans les meilleurs délais et se voient proposer un report ou un remboursement intégral des sommes versées.

Pour les stages financés via l'AFDAS, un OPCO ou France Travail, les conditions spécifiques de l'organisme financeur prévalent. MILL' ECHOS accompagne le stagiaire dans les démarches nécessaires.

5. RESSOURCES MISES À DISPOSITION

Supports pédagogiques

Indicateur 19 — Ressources pédagogiques

Les ressources pédagogiques sont mises à disposition des stagiaires dès leur entrée en formation afin de soutenir leurs apprentissages, favoriser leur autonomie et accompagner leur veille professionnelle.

Communs à tous les stages

- Références professionnelles issues du secteur (films, albums, spectacles, enregistrements) ;
- Veille artistique et technique partagée en groupe ;
- Échanges de pratiques entre stagiaires ;
- Supports de cours et ressources documentaires remis par les intervenants ;
- Retours individualisés du formateur tout au long du stage.

Stages de théâtre, cinéma, jeu et direction d'acteurs

- Scènes classiques et contemporaines ;
- Textes personnels apportés par les stagiaires ;
- Exercices d'improvisation et de mise en situation scénique ;
- Captations vidéo internes pour l'analyse du jeu et du travail de plateau ;
- Références théâtrales et cinématographiques commentées ;
- Extraits de films pour l'analyse de la direction d'acteurs et de la réalisation ;
- Bibliographie sur la dramaturgie, l'écriture de scénario et la mise en scène.

Stages de musique, techniques du son et production

- Partitions, maquettes et pièces enregistrées en cours de travail ;
- Exercices de composition, d'arrangement, d'orchestration et d'harmonie ;
- Écoutes analytiques de références discographiques et filmographiques commentées ;
- Séquences de travail en studio (prise de son, mixage, MAO, production orchestrale) ;
- Ressources en ligne : guides techniques, tutoriels éditeurs (Logic Pro, MuseScore, Dorico, Sibelius, Spitfire Audio, iZotope...) ;
- Bibliographie et articles spécialisés (Sound On Sound, Production Expert, Film Scoring Tips...).

Moyens techniques et environnement de formation

Indicateur 17 — Moyens humains et techniques

Lieux de formation — stages de théâtre, scène et comédie

Les stages de jeu d'acteur, de mise en scène, de stand-up et de comédie se déroulent dans des théâtres partenaires de MILL' ECHOS :

- Théâtre Le Mélo d'Amélie au 4 rue Marie Stuart 75002 Paris
- Théâtre Le Paris de l'Humour au 8 rue Pradier, 75019 Paris

Lieu de formation — stages de musique et de techniques du son

Les séances en studio d'enregistrement (stages son, production musicale) ont lieu dans un studio professionnel, le Studio Parmentier au 10 ter Rue Parmentier, 93100 Montreuil.



Studio Parmentier — lieu de formation pour les stages d'enregistrement et de production

Poste de travail stagiaire

- Ordinateur : Apple Mac Studio (M2/M3 Max) ou MacBook Pro équivalent, 32 à 64 Go RAM, SSD dédié aux bibliothèques ;
- Clavier maître 88 touches toucher lourd (NI Komplete Kontrol S88 ou Arturia KeyLab 88 MkII) ;
- Contrôleur de faders pour la gestion de l'expression et de la dynamique (Korg nanoKONTROL2 / SSL UF8) ;
- Interface audio (Universal Audio Volt 276) et casque professionnel (Beyerdynamic DT 770 Pro / ATH-M50x) ;
- Contrôleur de souffle (TEC Breath Controller).

Logiciels

- Notation musicale : Dorico Pro 5, Sibelius Ultimate ;
- DAW / Séquenceurs : Cubase Pro 13, Logic Pro X ;
- Banques orchestrales VST : Spitfire BBC Symphony Orchestra, Orchestral Tools Berlin Series, Cinematic Studio Strings, EastWest Hollywood Orchestra.

Documents remis aux stagiaires

À l'entrée en formation, chaque stagiaire reçoit :

- Le présent livret d'accueil ;
- Le programme pédagogique et le planning détaillé de sa formation ;
- Le règlement intérieur : mill-echos.fr/pratiques/reglement-interieur/
- Les Conditions Générales de Vente (CGV) : <https://mill-echos.fr/pratiques/conditions-generales-de-vente/>
- Le questionnaire d'évaluation de ses besoins et de positionnement ;
- Son attestation d'entrée en formation ;
- Les ressources pédagogiques liées au stage (liens, bibliographies, références, contacts des formateurs)

6. FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Vos frais de formation peuvent être pris en charge selon votre statut :

Statut	Dispositif de financement
Salarié	Via votre OPCO (opérateur de compétences), en lien avec votre employeur
Intermittent du spectacle	Via l'AFDAS — Fonds de formation des professionnels de la culture et des médias
Demandeur d'emploi	Via France Travail (Pôle emploi) ou votre Conseil Régional
Indépendant / auto-entrepreneur	Via le CPF (Compte Personnel de Formation) ou votre OPCO
Financement personnel	Paieement direct — possibilité d'échelonnement sur demande

Pour toute question relative au financement, contactez MILL' ECHOS (06 84 78 20 35) avant le démarrage du stage.

7. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Respect et bienveillance

Tout stagiaire et tout formateur s'engage à adopter un comportement respectueux envers l'ensemble des participants, des intervenants et des locaux. Tout comportement discriminatoire, harcelant ou violent entraîne l'exclusion immédiate du stage, sans remboursement.

Ponctualité

Les horaires de stage sont définis en amont et communiqués dans la fiche de stage (10h–18h). Le respect des horaires est une condition du bon déroulement collectif et de la validation de la formation.

Téléphones et enregistrements

Les téléphones sont mis en mode silencieux pendant les sessions. Tout enregistrement audio ou vidéo d'une session est soumis à l'accord préalable du formateur et des participants.

Locaux et matériel

Les stagiaires et formateurs sont tenus de respecter les locaux et le matériel mis à disposition. Toute dégradation engage la responsabilité de son auteur.

Consommation

Il est interdit de fumer ou de consommer de l'alcool ou toute substance illicite dans les locaux ou pendant les sessions.

Le règlement intérieur complet est consultable en ligne : mill-echos.fr/pratiques/reglement-interieur/

8. DROITS ET OBLIGATIONS DES STAGIAIRES

Vos droits

- Bénéficier d'une formation conforme au programme annoncé
- Être accueilli dans des conditions adaptées à votre apprentissage
- Exprimer vos retours et évaluations en toute liberté et de façon anonyme
- Bénéficier d'un suivi individualisé tout au long de la formation
- Recevoir une attestation de fin de formation mentionnant les compétences acquises
- Être informé de tout changement d'organisation dans les meilleurs délais

Vos obligations

- Respecter le règlement intérieur
- Participer activement et avec engagement à l'ensemble des sessions
- Signer les feuilles d'émargement à chaque demi-journée
- Informer le responsable pédagogique de toute difficulté rencontrée
- Respecter la confidentialité des travaux et productions des autres stagiaires

Le stagiaire est invité à signer la « Charte d'engagement du stagiaire » en bas du livret.

9. DROITS ET OBLIGATIONS DES FORMATEURS

Indicateur 18 — Mobilisation et coordination des intervenants

Vos droits

- Bénéficier d'un accueil et d'une organisation adaptée à votre intervention
- Disposer du matériel pédagogique et technique nécessaire à votre enseignement
- Être informé en amont du profil, du niveau et des attentes des stagiaires
- Bénéficier d'un appui de la direction pédagogique en cas de difficulté
- Recevoir votre rémunération selon les termes convenus dans votre contrat

Vos obligations

- Respecter le programme pédagogique convenu, les horaires et le cadre réglementaire
- Signer les feuilles d'émargement à chaque demi-journée
- Renseigner la fiche d'évaluation formateur à l'issue du stage
- Signaler toute difficulté pédagogique ou comportementale à la direction pédagogique
- Respecter la confidentialité des travaux des stagiaires et de la structure
- Respecter le règlement intérieur de la structure

Sélection et qualification des intervenants

Les intervenants de MILL' ECHOS sont sélectionnés sur la base de leur expertise professionnelle active dans leur domaine, de leur expérience pédagogique et d'un échange préalable avec le directeur pédagogique permettant de vérifier l'adéquation entre leurs compétences et les objectifs pédagogiques du stage. Un dossier formateur (CV, références professionnelles, contrat de prestation) est constitué et conservé pour chaque intervenant. MILL' ECHOS veille à ce que les intervenants maintiennent et développent leurs compétences, et encourage leur participation active à la vie professionnelle de leur secteur (concerts, productions, spectacles, festivals, formations continues).

10. ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP

Indicateur 26 — Situation de handicap

MILL' ECHOS est engagé dans une démarche d'accueil inclusif. Les stages sont ouverts à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap.

Si vous présentez un besoin spécifique — mobilité réduite, trouble auditif ou visuel, trouble de l'apprentissage, situation de santé particulière — merci de le signaler avant le début du stage afin que nous puissions étudier ensemble les aménagements possibles.

En cas de besoin d'adaptation, MILL' ECHOS peut orienter les stagiaires vers les partenaires et structures spécialisées compétents : MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), Cap emploi, Agefiph, ou tout organisme spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers la formation et l'emploi. Une liste de contacts utiles est disponible auprès du référent handicap sur simple demande.

Référent handicap : Emmanuel NAKACH

Email : millechos@gmail.com

Téléphone : 06 84 78 20 35

11. ÉVALUATION DE LA FORMATION

Indicateurs 11 et 30 — Évaluations et Recueil des appréciations

La qualité de nos formations repose sur votre retour. MILL' ECHOS s'engage dans une démarche d'amélioration continue, fondée sur l'écoute active de ses bénéficiaires.

Évaluation en cours de formation

Des bilans intermédiaires sont réalisés régulièrement par le formateur, permettant d'ajuster le contenu et le rythme pédagogique aux besoins du groupe et de chaque participant.

Évaluation à l'issue de la formation

Un questionnaire de satisfaction anonyme est remis à chaque stagiaire en fin de stage. Les résultats sont analysés par la direction pédagogique et alimentent le plan d'amélioration de l'offre de formation.

Indicateurs de qualité (Année 2025-2026)

Indicateur	Résultat
Taux de satisfaction des stagiaires	100 %
Taux d'abandon des stagiaires	0 %
Nombre de stagiaires formés	13
Taux de retour des questionnaires	100%
Taux de complétion (heures réalisées / heures prévues)	100%

Ces indicateurs sont calculés sur la base des stages réalisés au cours de l'année précédente et mis à jour chaque année.

12. RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Indicateur 31 — Traitement des difficultés et réclamations

Toute réclamation relative à l'organisation ou au contenu d'une formation peut être adressée par écrit à la direction pédagogique :

Emmanuel Nakach — Responsable pédagogique

Email : millechos@gmail.com - Téléphone : 06 84 78 20 35

En cas de litige non résolu à l'amiable, vous pouvez faire appel à un médiateur de la consommation. La liste des médiateurs compétents est disponible sur le site officiel du Médiateur de la consommation (mediation-conso.fr).

13. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre de votre formation (nom, coordonnées, parcours de formation) sont utilisées uniquement à des fins administratives et pédagogiques, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Ces données ne sont pas transmises à des tiers sans votre accord explicite, à l'exception des organismes financeurs dans le cadre de la prise en charge de votre formation.

Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles.

Pour exercer vos droits, adressez votre demande à : millechos@gmail.com

14. DÉMARCHE DE VEILLE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Veille légale et réglementaire

MILL' ECHOS assure une veille régulière sur l'évolution de la réglementation relative à la formation professionnelle (Code du travail, dispositifs de financement CPF/AFDAS/OPCO, règles Qualiopi). Cette veille est conduite via la consultation des sites institutionnels (travail-emploi.gouv.fr, moncompteformation.gouv.fr, ministère du Travail), les communications des organismes financeurs et les échanges avec d'autres organismes de formation. Les évolutions réglementaires pertinentes sont intégrées dans les pratiques administratives et pédagogiques de la structure.

Veille sur les métiers et les compétences

MILL' ECHOS suit activement les évolutions des métiers du son, de la musique, du théâtre et de l'image, afin d'adapter en permanence ses offres de formation aux réalités professionnelles du secteur. Cette veille s'appuie sur les intervenants eux-mêmes — artistes et techniciens en activité — ainsi que sur le suivi de l'actualité professionnelle (presse spécialisée, festivals, sorties de logiciels et d'équipements, évolutions des pratiques de l'industrie musicale et audiovisuelle).

Veille pédagogique et technologique

MILL' ECHOS intègre les innovations pédagogiques et technologiques dans la conception de ses formations : évolutions des DAW et logiciels de production musicale (Logic Pro, Pro Tools, Dorico...), nouvelles pratiques de captation et de diffusion, nouveaux usages des réseaux sociaux pour les artistes. Les programmes sont révisés chaque année pour rester en phase avec les pratiques professionnelles actuelles.

Amélioration continue

Les résultats des évaluations stagiaires, les retours des formateurs et les éventuelles réclamations font l'objet d'une analyse annuelle par le directeur pédagogique. Cette analyse donne lieu à un plan d'actions correctrices et d'amélioration consigné dans le dossier qualité de MILL' ECHOS. Les mesures prises sont tracées et leur efficacité vérifiée lors du cycle suivant.

15. RECOURS À DES PRESTATAIRES EXTERNES (SOUS-TRAITANCE)

MILL' ECHOS fait régulièrement appel à des intervenants extérieurs — artistes, ingénieurs du son, musiciens producteurs, techniciens — qui interviennent en qualité de formateurs indépendants dans le cadre de contrats de prestation de formation. Ces prestataires sont des professionnels actifs dans leur domaine, sélectionnés pour leur expertise et leur capacité à transmettre leurs savoir-faire.

Conformément à l'indicateur 27 du Référentiel National Qualité (Qualiopi), MILL' ECHOS s'assure que chaque prestataire externe respecte les exigences du présent référentiel. À cet effet :

- Un **contrat de prestation de formation** est signé avec chaque intervenant externe, précisant les missions confiées, le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et les obligations Qualiopi (supports pédagogiques, feuilles d'émargement, évaluations, bilans pédagogiques) ;
- Le prestataire s'engage contractuellement à fournir les documents nécessaires au suivi Qualiopi dans les délais requis ;
- Les supports pédagogiques fournis par le prestataire sont validés par le directeur pédagogique de MILL' ECHOS avant le démarrage du stage ;
- Un dossier prestataire (contrat signé, SIRET, attestation d'assurance RC professionnelle) est conservé dans les archives de MILL' ECHOS.

La responsabilité pédagogique et qualité de l'ensemble de la formation reste assumée par MILL' ECHOS en tant qu'organisme de formation donneur d'ordre.

16. CONTACTS ET INFORMATIONS UTILES

Contact	Coordonnées
Direction pédagogique & Référent Qualiopi / AFDAS	Emmanuel Nakach — 06 84 78 20 35 — millechos@gmail.com
Référent handicap	Emmanuel Nakach — millechos@gmail.com
Site web	mill-echos.fr
Règlement intérieur	mill-echos.fr/pratiques/reglement-interieur/
CGV	mill-echos.fr
Urgence médicale	SAMU : 15 Pompiers : 18 Numéro d'urgence : 112

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Indicateur 12 — Engagement des bénéficiaires et prévention des ruptures de parcours

Cette charte vise à garantir un cadre de travail exigeant, bienveillant et propice à l'apprentissage. Elle s'applique à l'ensemble des stages MILL' ECHOS, qu'il s'agisse de formations artistiques, techniques ou pédagogiques.

Je m'engage à :

- ☐ Être présent et ponctuel à l'ensemble des sessions de formation.
- ☐ Participer activement aux exercices, ateliers et travaux proposés par le formateur.
- ☐ Respecter les autres participants, les formateurs, les locaux et le matériel mis à disposition.
- ☐ Accepter les retours pédagogiques et m'impliquer dans ma progression.
- ☐ Signaler toute difficulté personnelle ou organisationnelle susceptible d'impacter mon parcours.
- ☐ Respecter la confidentialité des travaux réalisés pendant la formation.

En signant cette charte, je reconnais avoir pris connaissance du cadre pédagogique et m'engage à y contribuer activement.

Nom / Prénom : _____ Date : _____ Signature :

Mise à jour — Juin 2026

MILL' ECHOS — Certifié Qualiopi — Actions de formation
 NDA : 11757279975 | SIRET : 93876259800010 | NAF : 85.52Z